

École de musique Guy Savary

L'école de musique est ouverte à tous, à partir de la moyenne-section. Pour débiter leur formation musicale, il est proposé aux enfants de l'éveil musical : activité basée sur le jeu, les comptines musicales, les petites percussions et le chant. À partir du CP, les enfants intègrent un premier cycle d'initiation musicale. Durant la première année d'apprentissage, un parcours de découverte instrumentale permet à tous de s'essayer aux instruments enseignés à l'école de musique.

Avec ses 200 adhérents encadrés par 18 professeurs, diplômés du diplôme d'état ou des conservatoires nationaux, l'école de musique Guy Savary a à coeur de promouvoir une découverte musicale de qualité à tous ses musiciens.

NOUVEAUTÉ 2023 : Cours d'éveil commun musique et danse accessible dès 4 ans !

Instruments enseignés

- Bois : flûte traversière, hautbois, clarinette, basson, saxophone
 - Cuivres : trompette, cor, trombone, tuba
 - Cordes : violon, alto, contrebasse, guitare
 - Percussions : traditionnelles et batterie jazz
 - Claviers : orgue, piano
-

Pratiques collectives

- Ensemble de classe
- Classe d'orchestre
- Musique de chambre
- Chorale

Inscriptions

- Nouveaux adhérents : de mi-août jusqu'aux vacances de la Toussaint
- Réinscription : mi-juin à mi-juillet
- Adulte : dans la limite des places disponibles

Tarifs

- De 58€ à 290€ par an (tarifs spécifiques pour les Péronnais et les habitants de la Communauté de Communes de la Haute-Somme)
- 42€ de droit d'inscription par musicien

Location d'un instrument

Les premières années, il est possible de louer certains instruments. Le tarif de location va de 89€ à 110€ par an.